

# Brevet de Technicien Supérieur Analyse et Conduite Stratégique de l'Entreprise agricole

**RNCP 38650**

Diplôme de niveau 5

## **BTSA ACSE**

### Objectif de la formation

Le titulaire du BTSA ACSE possède une bonne connaissance de l'environnement économique, social et juridique des exploitations agricoles, ainsi que de solides compétences en techniques comptables. Il a également reçu une formation en agronomie (productions végétales et animales, maîtrise de l'eau).

### Modalités Pédagogiques

- En présentiel avec :
  - Cours théorique en salle et des salles informatiques
  - Etudes de cas concrets
  - Travaux pratiques sur le site en utilisant les plateaux et ateliers techniques.
- Mise en situation professionnelle sur le site de l'employeur
- Accompagnement individuel des apprentis et suivi régulier en entreprise
- Individualisation du parcours de formation : élaboration d'un Plan Individuel de Formation après entretiens et tests de positionnements.
- Suivi individuel par le référent parcours pour l'accompagnement de l'apprenti et l'entreprise.

### Délais d'accès

Après un baccalauréat professionnel, technologique ou général, début de la formation par apprentissage en septembre.

### Accessibilité aux personnes en situation

#### d'Handicap



- Accompagnement Personnalisé Individuel
- Présence d'une Référente Handicap à temps plein dans le centre
- Partenariat avec des structures adaptées : CFAS, MDPH, URAPEDA...
- Locaux adaptés

### Date d'enregistrement de la certification

01-01-2024

Version Avril 2024

### Public ciblé / Pré-requis

- Être âgé de 16 et 29 ans
- Jeunes titulaires d'un BAC.
- Jeunes déclarés aptes par la Médecine du travail.
- Aimer le travail en extérieur, disposer d'une bonne aptitude physique aux travaux manuels.

### Modalité de validation / Nom du certificateur

Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

### Conditions d'inscription

- L'entrée en formation est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.
- La demande d'inscription est à faire auprès du CFA.
- Capacité possible d'accueil du CFA.
- Inscription après la rentrée possible conditionnée selon l'avancée pédagogique de la formation.

### Modalité d'Alternance

Les périodes d'alternance entre l'entreprise et le CFA sont organisées en fonction des périodes d'activités en entreprises et réparties sur l'année en fonction d'un calendrier d'alternance.

### Voie de Formation

Formation initiale par apprentissage



👤 Secrétaire Apprentissage

☎ 02 48 70 77 12

✉ cfa.cher@educagri.fr

📍 Le Sollier CS18 18570 Le Subdray



## Durée et Rythme de la Formation

- **1ère année** 655 heures d'enseignement réparties sur 19 semaines au CFA.
- **2ème année** 700 heures d'enseignement réparties sur 20 semaines au CFA.
- Alternance régulière 2 semaines au CFA et 2 semaines en entreprise

## Modalités d'Adaptation

- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques) possible selon les résultats des positionnements ou de la Validation des Acquis Académique.
- Prise en compte des besoins spécifiques.
- Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce.

## Nos Atouts

- Site sur 250 hectares. Exploitation agricole polyculture/élevage
- Equipement des ateliers et en aménagements paysagers.
- Equipe constituée de formateurs issus du milieu professionnel
- Réseau d'entreprises partenaires
- L'accompagnement individualisé de chaque apprenti
- Certifié QUALIOPI et QUALIFORMAGRI

## Information sur la rémunération de l'Apprenti(e)

La rémunération des apprentis est fixée en % du SMIC au 1er Janvier 2024 selon l'âge et l'année de formation (barèmes nationaux)

Année d'exécution du contrat	Age de l'apprenti	% du smic
Première Année de contrat d'apprentissage	moins de 18 ans	27% <small>1er Semestre</small>
		35% <small>2ème Semestre</small>
	18 à 20 ans	50 %
	21 à 25 ans	53 %
Deuxième Année de contrat d'apprentissage	Moins de 18 ans	45% <small>1er Semestre</small>
		55% <small>2ème Semestre</small>
	18 à 20 ans	57 %
	21 à 25 ans	61 %
Troisième Année de contrat d'apprentissage	Moins de 18 ans	55 %
	18 à 20 ans	67 %
	21 à 25 ans	78 %

## Indicateurs (Session 2023)

Taux de réussite aux examens\*



Taux d'insertion professionnelle à 6 mois



Taux de poursuite d'études



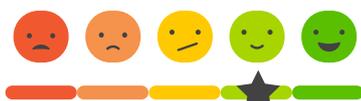
Taux d'interruption en cours de formation



Taux de rupture des contrats d'apprentissage



Taux d'appréciation



\*en relation avec le taux de présentation à l'examen

## Contenus Principaux de la formation

### Projet de formation et professionnel

**M11** - Accompagnement du projet personnel et professionnel

**Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication**

**M 21** – Organisation économique, sociale et juridique

**M 22** – Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation

**M 23** – Langue vivante (Anglais)

### EPS

**M 31** – Éducation physique et sportive

### Traitement des données et informatique

**M 41** – Traitement des données

**M 42** – Technologies de l'information et du multimédia

### Prendre en compte le contexte professionnel

**M 51** – Diversité des agricultures et politiques publiques

**M 52** – Agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial

### Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole

**M 53** – Gestion économique et financière de l'entreprise agricole

**M 54** – Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole

**M 55** – Entreprise agricole, produits agricoles et marchés

### Raisonnement une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement

**M56** - Stratégie de l'entreprise agricole

### Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité

**M57** - Fonctionnement d'un agroécosystème

**M58** - Conduite de systèmes biotechniques

### Construire un système biotechnique innovant dans une perspective de durabilité.

**M59** - Construction d'un système biotechnique innovant

### Mises en situations professionnelles

**M 61** – Dossier vécu professionnel

### Module d'initiative locale (M.I.L.)

**M71** - Adaptation locale professionnelle

## Les modalités d'évaluation des objectifs

L'examen repose sur **sept épreuves**.

- Deux épreuves : 50 % du total des coefficients
- Cinq épreuves avec des modalités différentes selon que le candidat est en contrôle en cours de formation (CCF) ou non (hors CCF). Ces cinq épreuves représentent 50 % du total des coefficients.

## Principaux débouchés

- Chef d'exploitation
- Conseiller agricole...

## Suites de parcours possibles

Une poursuite d'études est envisageable en licence professionnelle ou école d'ingénieur.

## Coût de la formation

7 585 € au 15 Octobre 2023

Pris en charge à 100% par les OPCO de l'entreprise.